



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2027-2028-2029

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Présentation, que le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de La Présentation pour les années 2027-2028-2029, est déposé au bureau de la greffière-trésorière, sis au 772, rue Principale, à La Présentation en date du 14 septembre 2026. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant à cet endroit, aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 12h30 à 16h15 et le vendredi de 8h à 12h.

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation, relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, fourni par la MRC;
2. La demande doit être déposée au Bureau de la MRC des Maskoutains, situé au 3271 boulevard Laframboise, bureau 200 à Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z6, ou y être expédiée par courrier recommandé;
3. La demande de révision doit être déposée ou expédiée avant le 1^{er} mai 2027 (art. 130) et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC des Maskoutains à cet effet. Vous pouvez rejoindre la MRC au 450-774-3141.

Note : Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à La Présentation, ce 21 septembre 2026

Josiane Marchand, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière